



HAL
open science

Les étymologies grecques de Guillaume Budé

Luigi-Alberto Sanchi

► **To cite this version:**

Luigi-Alberto Sanchi. Les étymologies grecques de Guillaume Budé. *Pallas. Revue d'études antiques*, 2021, 116, p. 161-170. hal-03467025

HAL Id: hal-03467025

<https://hal.science/hal-03467025>

Submitted on 4 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Luigi-Alberto *Sanchi*
CNRS

Les étymologies grecques de Guillaume Budé

Revue :

Pallas

2021

p. 161-170

Les étymologies grecques de Guillaume Budé

Luigi-Alberto Sanchi

CNRS

1. Les intérêts lexicographiques de Budé

La lexicographie – à savoir l'établissement à usage personnel, au fil des lectures, de fiches de vocabulaire, listes de vocables plus ou moins étendues et groupées selon des critères variés – est une activité courante chez les humanistes hellénistes, en l'absence des grands dictionnaires et *thesauri* qui ne viendront qu'après eux et dont ils préparent le terrain. Lorsque Guillaume Budé (1468-1540) s'initia à l'étude approfondie du grec, à partir de 1494, il pouvait compter sur les instruments de travail de la tradition byzantine. Il s'était procuré les éditions alors disponibles de l'*Etymologicum magnum*, de la *Souda* et de certains traités grammaticaux comme le *De dialectis* de Grégoire de Corinthe ; il pouvait en outre compter pour ses travaux de lexicographie sur les modèles fournis par Laurent Valla dans les *Élégances de la langue latine*, Niccolò Perotti dans le *Cornu Copiæ* (1489), Ange Politien dans les *Miscellanées* (1489) ou Ermolao Barbaro, auteur du vaste cahier des *Glossemata* donné avec ses *Castigationes Plinianæ* (1493)².

Les humanistes créaient leurs propres recueils d'expressions à la fois pour bien pénétrer le sens des textes lus et pour pouvoir s'exprimer aisément en latin élégant, mais aussi en grec, comme dans le cas de Budé, auteur de lettres et de préfaces en cette langue³. Nous disposons d'une documentation assez partielle, mais très parlante, de ses menus travaux de lexicographie et de constitution de recueils d'extraits. En premier lieu, sept carnets

1 Sur la vie et l'oeuvre de Budé, consulter Delaruelle, 1907 (réimpr. 2012) ; La Garanderie, 1995 ; *ead.*, 2010 ; Gadoffre, 1997 ; sur Budé helléniste, voir Sanchi, 2006. Plusieurs ouvrages de cet humaniste ont fait l'objet d'éditions récentes, notamment dans la collection « Les Classiques de l'Humanisme » aux éditions Les Belles Lettres, Paris ; voir en outre Budé, 2018, pour l'ouvrage érudit *De Asse et partibus eius (L'As et ses fractions, habituellement cité comme De Asse)*. L'oeuvre grecque et latine de Budé est réunie dans Budé, 1556 (réimpr. 1969).

2 Sur les lectures classiques et médiévales de Budé, voir Sanchi, 2018b ; pour un échantillon du savoir humaniste déployé par Budé dans son *De Asse*, en particulier s'agissant d'Ermolao Barbaro, consulter la table des auteurs cités dans Budé, 2018, xci-cxlvii. Sur Budé lecteur de Valla et de Politien, voir aussi Sanchi, 2003 ; *id.*, 2014 ; *id.*, 2018a.

3 Sur la préface et la postface aux *Commentaires de la langue grecque*, voir Sanchi, 2006, p. 21-22 ; 281-298 ; *id.*, 2020, p. 45-59.

PALLAS, 116, 2021, pp. 161-170

autographes sont conservés à Genève, pour un total d'environ 1800 feuillets⁴ où, avec des citations entières, Budé annote des vocables tirés de la vie quotidienne, par exemple la liste des noms de plantes du potager, donnés en grec, latin et français⁵. L'utilisation de trois autres carnets de Budé est attestée dès la page de titre d'un *Lexicon Græcolatinum* paru bien après sa mort, en 1554⁶ ; en outre, Robert Estienne publia en 1544, sous le nom de *Forensia*, des notes de Budé réunissant de nombreuses expressions du barreau, en français et latin pour la plupart, mais aussi en grec, trouvées dans d'autres carnets, sans doute non conservés, mais dont nous avons le témoignage de cette publication⁷.

Surtout, l'étude de la signification précise de chaque mot, dans le contexte des citations de tel ou tel auteur, est la pierre angulaire de la méthode de Budé, déployée dans ses ouvrages érudits. Dans les *Annotations aux Pandectes* (1508 ; 1526) il s'intéresse aux noms des institutions et des procédures grecques et romaines⁸ ; dans le *De Asse* (1515 à 1541), il travaille sur les noms des monnaies romaines, grecques et orientales, et plus généralement sur ceux des quantités, des chiffres et des mesures dans le monde antique⁹ ; dans les *Commentaires de la langue grecque* (1529 ; 1548), il se penche sur environ neuf mille vocables de la langue de la prose grecque ; le coeur de l'oeuvre est consacré aux familles de mots reconstituées à partir des racines verbales et des nombreux verbes composés, ce qui permet à Budé d'aborder au passage, dans de nombreuses digressions savantes, des mots très spécifiques, comme le vocabulaire de la rhétorique, du droit ou de la théologie¹⁰.

2. La description des étymologies grecques de mots français

L'intérêt de Budé pour les étymologies grecques de mots français surgit ainsi d'une étude ample et méticuleuse. S'il se réfère régulièrement dans ses ouvrages à des usages français

4 Reproduits en microfiches, ils sont disponibles à l'Institut de recherches et d'histoire des textes (Cnrs-IRHT, Paris-Aubervilliers).

5 Voir des descriptions et des analyses chez Delaruelle 1907, p. 246-277 (la numérotation des carnets a été introduite par cet auteur) ; Sanchi, 2006, p. 142-146.

6 Voir Maillard *et al.*, 2010, p. 526-530 au titre : « tiré du lexique autographe de Guillaume Budé »

(ex ipsius demum G. Budæi manu scripto Lexico) ; dans la préface du latiniste Claude Baduel, ici p. 529 : « Budé tenait un *hyponnématismos*, soit un cahier où il consignait le fruit de ses études personnelles ; [...] il y reportait soigneusement tout ce qu'il avait lu et annoté chez les meilleurs auteurs touchant l'analyse et le fonctionnement des verbes comme des noms. [...] Trois cahiers de Budé – que son fils Jean Budé [...] nous a aimablement transmis – ont livré cette quantité de termes et de formes » (*habuit Budæus ὑπονηματισμόν, id est Commentarium ad priuatum studii sui usum institutum, in quem [...] in obseruatione tractationeque uerborum ac nominum, quæcunque in probatis auctoribus legerat et annotarat, collecta diligenter referebat. [...] tres Budæi commentarii, ab filio Joanne Budæo [...] nobis benigne communicati præbuerunt [scil. copiam dictionum formarumque]*).

7 Budé, 1556, t. III, deuxième partie (pagination séparée).

8 *Ibid.*, première partie.

9 Si le texte de l'édition définitive est inclus *ibid.*, t. II, l'édition des trois premiers livres (Budé, 2018) se fonde sur la pagination, plus commode, de l'édition de Lyon, Sébastien Gryphe, 1550-1551.

10 Budé, 1556, t. IV ; voir l'étude globale et les index livrés dans Sanchi, 2006.

162 Luigi-Alberto *᾿Ανεκτί*

contemporains, il porte une attention particulière au français de son temps, qu'il appelle « notre langue nationale » (*lingua nostra uernacula*). Il note avec un plaisir évident tout terme français présentant une affinité apparente avec son correspondant grec. On trouve quelques-unes de ces remarques dans les *Annotations aux Pandectes* et dans le *De Asse*, mais les *Commentaires* en comprennent un nombre plus large¹¹. Le tableau suivant présente un choix de ces étymologies, dont il offre la transcription du texte original qui les énonce, à côté d'une explication schématisée.

Texte de Budé et références

Annotationes in Pandectas et Commentarii : Budé 1556 ; *De Asse* : éd.

Lyon, 1550-1551, citée

Schématization et notes

Terme français [restitué] ou

normalisé < étymologie selon Budé

Annotationes, p. 101-102 :

Les décisions de cette assemblée [*scil.* le Parlement] sont communément appelées « arrêts » et il faudrait sans doute les nommer « arêts » avec un seul r, car en grec *aresta* signifie « préceptes » (*placita*). C'est Paul Émile, auteur de l'*Histoire de la Gaule*, qui a naguère attiré mon attention sur ce terme : les mots latins *placitum* et *decretum* ont le même sens que les grecs *dogma* (« décret »), *psephisma* (« décision votée ») et *areston*.

Eius autem curiæ [scil. le Parlement] sententiæ arresta uulgo dicuntur, cum aresta fortasse per unum R dici debeant, quo uerbo Græce placita significantur. Cuius me uerbi dudum Paulus Æmilius admonuit, Gallicarum Historiarum scriptor [...] : placitum autem Latine et decretum dicitur, quod Græce dogma et psephisma et areston dicitur.

arrêt < ἄρεστόν

Paul Émile de Vérone (c. 1455-1529), auteur du *De Rebus gestis*

Francorum

De Asse, p. 613 (manchette : *Cheopina χέε πίνειν*) :

Nous l'appelons « chopine » car, me semble-t-il, on y verse – ou puise – la quantité de vin qu'un individu assoiffé peut absorber en une seule gorgée.

Cheopina a nobis dicitur, ex eo (ut arbitror) dicta quod in ea tantum funditur, uel hauritur, uini quantum homo sitibundus uno haustu absumere possit.

[chopine] < χέε πίνειν, « verse à boire ! »

Ibid., suite :

Le double de celle-ci forme une « pinte », mot qui déforme le vocable que les Grecs appellent *pityné*, indiquant une coupe à vin. Par syncope, on passe de *pityné* à *pitné* et on arrive à « pinte » par métathèse. En effet, le verbe grec *pino* signifie « boire ».

Hæc duplex pintam efficit, ex eo uocabulo detortam quod Græci pitynam [sic] appellant, uas quoddam uinariū significantes. Ex pityna enim per syncopen pitna, deinde transpositione pinta dicta. Pino enim Græce bibo significat.

[pinte] < *πίντη < *πίτην < πωτίνη,

« bouteille couverte d'osier » ;

parallèle avec le verbe πίνω

11 Voir Sanchi 2006, p. 111-119.

Les étymologies grecques de Guillaume Budé 163

Commentarii, col. 114 :

Notre langue nationale a corrompu le sens de ce terme [*syndikos*], la faute aux juristes.

Huius uocabuli [scil. σύνδικος] *significationem lingua uernacula corrupit, errore a iuris interpretibus orto.*

[syndic] < σύνδικος

Commentarii, col. 287 :

Nous disons « caler les voiles » à partir du verbe *chalan*, équivalent de *endidonai* (« lâcher, céder ») et d'*hypeikein* (« retirer »).

Χαλᾶν, τὸ ἐνδιδόναι καὶ ὑπέικειν, *nos chalare velum uocamus.*

[caler] < χαλάω

Carnets de Genève, vii :

Κόπτειν, corper. *couper* < κόπτω

Commentarii, col. 287 :

Nous disons « entamer » à partir de la forme *entamein* du verbe *entemno* (« faire une entaille, une incision »).

Ἐνταμεῖν, ἀπὸ τοῦ ἐντέμ<ν>εῖν, *nos incidere dicimus.*

[entamer] < ἐντέμνω

Ibid. :

Pour engager un cheval dans une course effrénée, les Grecs disent *kalpan* ou *kalpazein* : les Français appellent cela « galoper » et désignent par « galop » ce que les Grecs nomment *kalpé*.

Καλπᾶν ἢ καλπάζειν *Græci dicunt equum ad ingressum exultantem urgere : Nostri hoc callopare uocant, et callopum quod illi κάλλην dicunt.*

[galoper, galop] < καλπάζω, « aller au trot »

Ibid. :

Leichein est carrément français.

Λείχειν *plane nostrum est.*

[lécher] < λείχω

Ibid. :

« Chier » aussi vient des Grecs : *chézein*.

Χέζειν *etiam ab illis* [scil. a Græcis] *ductum est.*

[chier] < χέζω

Ibid. :

Nous disons « laper » comme les Grecs *laptein*, à savoir boire à la manière des chiens. C'est un vocable créé à partir du bruit que font en buvant chiens et loups, comme l'a chanté Homère au livre xvi [160-161] de l'*Iliade* : « Et en troupe ils s'en vont laper à une source aux ondes noires de leur langue fine l'eau noire ».

Λάπτειν *nos lapere, hoc est canum more bibere dicimus ut Græci. Vox est factitia a sono* [scil. *onomatopoeia*] *quem canes et lupi bibendo edunt, ut Homeris Iliad(is) Π [xvi, 160-161] expressit : Καὶ τ' ἀγεληδὼν ἴασιν, ἀπὸ κρήνης μελανύδρου | λάψοντες γλώσσησιν ἀραιήσιν μέλαν ὕδωρ.*

[laper] < λάπτω, « laper, lécher avec la langue »

164 Luigi-Alberto *Ἐμφί*

Commentarii, col. 286 :

Notre langue, puisant ici [scil. du grec ancien] sa source, emploie le verbe « indiquer » pour dire dénoncer et appelle « indicateurs » les délateurs et les sycophantes.

Lingua uernacula hinc [scil. du grec ancien] *ducta endictare uocat deferre et endictatores quadruplatores, sycophantas, delationes factitantes.*

[indiquer, indicateur] < ἐνδείκτης

Commentarii, col. 287 :

Bourbier aussi vient du grec : *borboros*.

[...] et βόρβορος [scil. a Græcis ductus est].

[bourbier] < βόρβορος

Commentarii, col. 288 :

Les Grecs appellent le liège *phellos* et c'est de là que nous appelons « pantoufles » les sandales à la semelle de liège : des dames les chaussent afin de paraître plus grandes, et parfois des hommes, en raison de la tiédeur de ce bois. C'est Janus Lascaris, Grec à l'intelligence supérieure et très savant dans les deux langues, qui a autrefois attiré mon attention

sur ce mot.

Φελλός ab illis [scil. Græcis] suber dicitur, unde nos pantophellos appellamus crepidas, quarum solum subere constat : quibus foeminae utuntur ut proceriores uideantur, interdum etiam uiri ob teporem ligni. Cuius dictionis olim me admonuit Ianus Lascaris, uir Græcus iudicio præstanti atque in utraque lingua eruditione eximia præditus.

[pantoufle] < *παντοφελλός

Janus Lascaris (c. 1445-1534)

Commentarii, col. 288 :

Les paysans de France ont gardé les traces d'un terme grec : ils emploient le terme « hocheton », comme pour *ho chitôn* (« la tunique ») ; d'autres diraient « sayon ». [...] Lazare de Baïf l'a signalé dans son traité *Sur les vêtements* : « On appelle en France “ocheton” ce qui est dit *ho chitôn* en grec. »

Nostri rustici, uocabuli Græci uestigia retinentes, hocheton appellant, quasi dicas ὀ χιτών, alii saye. [...] Lazarus Bayfius in tractatu De uestibus admonuit a nobis ocheton dici quod Græce ὀ χιτών dicitur.

hocheton < ὀ + χιτών

Lazare de Baïf (1496-1547), *De re*

uestiaria, Paris, 1526, p. 41.

Commentarii, col. 286 :

Nous avons aussi la diphtongue grecque *ou*, soit qu'elle rende un son simple [« ou »] comme chez les Grecs, soit qu'elle comporte un changement de timbre [« oy »], par exemple lorsqu'on dit en français foi, mois et noix. En effet, quand on dit « vous », la diphtongue garde sa sonorité. Et quand on écrit correctement la forme française « j'auray », c'est-à-dire lorsqu'on l'orthographie, on trouve deux fois la diphtongue grecque *au* [« au », « ay »], qui rend un son divisé dans la deuxième syllabe.

Habemus etiam ου δίφθογγον et plane sonantem [« ou »] ut apud Græcos, et in alium sonum degenerantem [« oy »], ut cum fidem et mensem et nucem [« foi », « mois », « noix »] lingua Celtica dicimus. Nam, cum ὑμεῖς [« vous »] dicimus, ου diphthongus sonum suum retinet ; cum ἔξω, id est habeo [« j'auray »], recte lingua Celtica scribitur, id est ὄταν ὀρθογράφεται, αυ δίφθογγος gemina est [« au », « ay »], sed in posteriore syllaba fracta est.

[ou/oy] < ου/ου, [au/ay] < αυ/αυ

(analogie suggérée par les deux

formes des *hypsilon* en grec,

respectivement minuscule et

majuscule)

Les étymologies grecques de Guillaume Budé 165

Commentarii, col. 286 :

Nous percevons la ressemblance de la langue gauloise, c'est-à-dire du Celtisme, avec l'Hellénisme, en ceci également que nous employons l'aoriste dans les conjugaisons. Pour indiquer une action, nous varions le temps selon qu'elle a eu lieu aujourd'hui, hier, un mois ou un an plus tôt : par exemple, le roi est venu aujourd'hui, vint il y a un mois, était venu il y a trois ans. C'est une distinction que ni le latin, ni l'italien ne peuvent exprimer dans leur conjugaison.

Animaduertimus et in eo similitudinem idiomatis Gallici, hoc est Celtismo cum Hellenismo, quod nos [scil. « nous les Français »] aoristo in uerbis utimur. Neque eadem uerborum inflectione indicamus quippiam hodie et heri, aut ante mensem, aut ante annum factum, ut Regem hodie uenisse, aut ante mensem, aut ante triennium. Id quod nec lingua Latina, nec Italica distinguere potest uerbi inflectione.

[passé simple] < aoriste

(temps opposé au parfait et au plusque-parfait français)

Commentarii, col. 1300 :

Notre langue nationale possède la particule explétive « pas », qui correspond aux enclitiques πω et που. Certains, peu au fait de la langue grecque, considèrent cela comme un défaut, alors qu'il s'agit d'un ornement.

Lingua uernacula nostra particulam pas expletivam habet ἀντί τοῦ πω καί που ἐγκλινομένου, quod homines quidam linguæ Græcæ parum periti existimant uitium esse linguæ, cum sermonis sit ornatus.

pas < πω, που

Comme on peut le constater à cette lecture, Budé s'intéresse à toutes les classes lexicales

de la langue française, des noms communs jusqu'à l'explétive négative « pas » en passant par les temps du système verbal, et à différents registres de langue, du plus trivial au plus élevé, comme l'attestent les termes spécialisés « syndic », « arrêt » (du Parlement) ou « indic ». Il note également des phénomènes phonétiques qui lui semblent communs aux deux langues, comme les graphèmes doubles « ou », « au », « oy » et « ay ». Enfin, il cite volontiers, en les louant, des trouvailles de ses maîtres et amis : Janus Lascaris, le grand éditeur, philologue, collectionneur de manuscrits et diplomate, l'historien italien actif à la cour de France Paul Émile et l'humaniste érudit Lazare de Baïf.

3. Budé, le grec et le latin

Pourquoi Budé insiste-t-il sur ces étymologies, mis à part le plaisir linguistique ? Même s'il ne l'affirme pas directement, sa théorie des similarités franco-grecques semble vouloir faire pièce à la fierté des humanistes italiens qui vantaient leur condition supposée de descendants directs des Romains anciens, langue incluse. L'attitude de Budé fait partie d'un discours plus large qui est en revanche régulièrement présent dans ses écrits et qui rencontrera un large écho chez ses contemporains et après. Dans bien des pages du *De Asse* ou dans ses lettres, il formule ses griefs envers la prédominance des humanistes italiens de son temps, en combattant l'idée, trop répandue en France à son avis, qu'ils seraient les seuls capables d'exceller dans le savoir et la littérature, frustrant ainsi les autres intellectuels, français en l'occurrence, du rôle qu'ils pourraient jouer dans la république littéraire ; Budé souhaite au contraire alimenter la confiance des Français dans leur capacité à suivre, voire dépasser l'exemple des humanistes

166 Luigi-Alberto *Sancti*

italiens¹². Dans le cadre de ce combat, le fait de pouvoir vanter des ancêtres grecs ou, du moins, d'établir des liens entre les Gaulois, vus comme antécédents des Français modernes, et le monde grec ancien, par l'intermédiaire des étymologies mais pas uniquement, revêtait d'évidence le plus grand intérêt. C'est ainsi que, déjà dans les *Annotations aux Pandectes*, une description du dieu Ogmios, personnification de la Persuasion mieux connue comme Hercule gaulois, trouvée chez Lucien de Samosate (*Herc.*, 1-6), est présentée par Budé aux lecteurs, ses compatriotes, afin de les assurer que la rhétorique et les lettres étaient à l'honneur sur le territoire français de toute antiquité¹³ ; dans le *De Asse*, il utilise des passages de Strabon (en particulier *Géogr.*, IV, 4, 5) pour souligner le rôle de Marseille, cité grecque, comme alternative à Athènes pour l'éducation supérieure de la jeunesse de Rome¹⁴.

Pour mieux asseoir son discours sur ces rapports entre ascendances grecque et latine, ou romaine, Budé remonte jusqu'aux temps anciens et s'attaque même à Cicéron, responsable à ses yeux d'avoir répandu, notamment dans ses œuvres philosophiques, ce qu'il appelle une « calomnie », à savoir l'affichage délibéré d'un préjugé hostile à la langue grecque au bénéfice du latin, découlant aux yeux de Budé d'un sens de supériorité des Romains qui fut ensuite imité par les humanistes italiens à l'égard des émigrés byzantins. Pour ne donner qu'un exemple, on peut lire cette brève remarque placée en ouverture du traité *Sur la divination* (I, 1), à propos des noms respectifs de cette pratique en latin, *divinatio*, et en grec, *μαντική*, termes dont Cicéron précise qu'ils proviennent de *divus* et de *μανία* : « Nous dépassons les Grecs dans de nombreux autres domaines, et là aussi nos Latins ont forgé le nom de cette excellente discipline à partir des dieux, alors que les Grecs, selon l'interprétation de Platon, l'ont formé à partir de la folie. » (*ut alia nos melius multa quam Græci, sic huic præstantissimæ rei nomen nostri a divus, Græci, ut Plato interpretatur, a furore duxerunt*).

En s'attaquant à Cicéron et à ses défenseurs sur le plan scientifique, Budé entend en outre suggérer une affinité intellectuelle entre les Français qu'il souhaite représenter et les Grecs anciens.

Les lieux où Budé s'adonne à cette sorte de défense et illustration sont assez nombreux et significatifs. Presque au début du *De Asse*¹⁵, il place une ample diatribe *post mortem* contre Ange Politien, qui avait défendu une leçon cicéronienne contestée par le grec Jean Argyropoulos, à savoir le terme philosophique *endelechia* (« persistance, continuité ») pour indiquer le cinquième élément chez Aristote, dans un contexte où l'on pouvait croire que Cicéron avait commis une confusion avec le terme bien connu désignant l'entéléchie chez le même philosophe. Avec Argyropoulos, Budé est de cet avis et contredit la dissertation de Politien, qui occupe de façon emblématique la première place dans ses *Miscellanées* publiées en 1489. Chez Politien comme chez Budé, le thème patriotique semble poindre derrière la controverse savante, même si aujourd'hui nous savons que le premier avait raison de défendre la *lectio difficilior*. En particulier, Budé met en scène d'un côté les avis extravagants de Cicéron, qui prétendait carrément (*Tusc.*, I, 1 ; II, 35 ; III, 16 ; *De l'or.*, II, 18) que la langue grecque était pauvre sur le plan lexical par rapport à la latine, voire moins précise que

¹² Voir par exemple la longue digression dans Budé 2018, p. 82-133.

¹³ Budé, 1556, t. III, première partie, p. 169-170.

14 Budé 2018, p. 134-152.

15 *Ibid.*, p. 46-71.

Les étymologies grecques de Guillaume Budé 167

celle-ci, et souligne, de l'autre côté, les compétences en grec dont Cicéron pouvait quand même se prévaloir malgré quelques bévues, afin de dévoiler sa mauvaise foi et ses dérives nationalistes.

Dans les *Commentaires*, notamment dans la dernière partie, la diatribe contre Cicéron revient à plusieurs endroits, non seulement pour reprendre ces éléments de comparaison au détriment du grec (Budé épingle *De Fin.*, I, 10, 3-6 ; III, 5, 8-14 ; *Pro Cæcina*, 51, 1-4 et à nouveau *Tusc.*, II, 35)¹⁶, mais aussi, sur les brisées d'Érasme, pour combattre le cicéronianisme obtus qui se répandait alors en Italie, pour y opposer un usage du latin à la fois respectueux et moderne, fondé sur une pluralité d'auteurs classiques et postclassiques¹⁷. Ce n'est pas un hasard si les *Commentaires* s'achèvent sur les structures linguistiques grecques impossibles en latin et, en tout dernier, sur l'élément grec le plus important qui manque à la langue latine : l'article défini¹⁸. Budé entendait par là proclamer définitivement la supériorité de la langue grecque, n'en déplaise à Cicéron et aux tenants italiens de l'excellence du latin. La question des étymologies grecques des mots courants français, que Budé traite de manière aussi subtile que souvent inexacte, s'insère ainsi dans un discours idéologique bien plus large, en polémique non seulement contre les Italiens, mais contre Cicéron lui-même, le grand auteur romain dont les humanistes s'inspiraient.

4. Réception des hypothèses de Budé

Pour les contemporains de Budé comme pour ses successeurs, tous ces points revêtaient un intérêt certain. C'est bien connu, la figure de l'Hercule gaulois a bénéficié d'un succès durable dans la propagande française, surtout pendant les guerres de Religion. Les idées sur la langue grecque comme matrice du français moderne furent relayées par de nombreux auteurs : déjà en 1529 le polygraphe Geoffroy Tory en parle dans son *Champ Fleury*¹⁹ et en 1533 l'humaniste Charles de Bovelles, dans le *De Differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate*, où il établit un petit inventaire de mots grecs présents en français²⁰ ; dans la *Défense et illustration de la langue française* (1549), Joachim Du Bellay mentionne en clôture les Gallo-Grecs, l'antique Marseille et l'Hercule gaulois ; en 1555, le moine savant Joachim Périon publie en quatre livres les *Dialogi de linguæ Gallicæ origine eiusque cum Græca cognatione*, où il cite les thèses de Budé dès l'incipit de sa dédicace à Henri II²¹. Mais c'est surtout Henri Estienne qui popularise le sujet en le reprenant directement en français dans son oeuvre bien connue *Traité de la conformité du langage français avec le grec* (1565).

Le lecteur peut y retrouver les conjectures de Budé vues *supra* et bien d'autres, y compris du cru d'Estienne. Ce traité respire l'enthousiasme pour ces théories de la part du futur auteur et éditeur, en 1572, du grand *Thesaurus linguæ Græcæ* en cinq tomes qui reprend, réorganise et amplifie les *Commentaires* de Budé.

16 Budé 1556, t. IV, col. 1529.

17 *Ibid.*, col. 1419-1451.

18 *Ibid.*, col. 1520-1560.

19 Tory, 1529, f. viv.

20 Bovelles, 1972 (avec le fac-similé de l'édition originale).

21 Périon, 1555.

168 Luigi-Alberto *Sancti*

Scientifiquement inopérantes, ces études sur les étymologies grecques du français – qui se prolongent jusqu'à l'orée du *xix*e siècle avec le conservateur et académicien Bon-Joseph Dacier, mort en 1833 – cachent surtout un enjeu que l'on pourrait définir de prestige culturel. Chez Budé, il faut retenir d'un côté l'amour de la langue française, qui ne doit pas surprendre de la part d'un auteur néolatin comme Budé : il a écrit deux ouvrages en langue française, dont l'un publié en 1522 (*Summaire et Epitome du livre de Asse*²²) et l'autre paru posthume en 1547 sous des titres divers et que l'on appelle couramment *L'Institution du prince* (1519, remanié) ; en outre, peu avant de mourir, Budé était présent à Villers-Cotterêts lorsque se préparaient les articles du fameux édit de 1539 sur l'utilisation exclusive de la langue française dans les domaines administratif et judiciaire. De l'autre côté, si sa curiosité et sa grande sensibilité linguistique pour le grec lui ont dicté les quelques étymologies que nous avons ici rapidement parcourues, elles constituent moins un simple divertissement érudit qu'un témoignage des enjeux patriotiques qui ont animé l'essor de l'humanisme français, dont Budé s'est voulu le chef de file.

Bibliographie

Bovelles, C. de, 1972, *La Différence des langues vulgaires et la variété de la langue française*, trad. fr. C. Dumont-Démaizière, Amiens.

- Budé, G., 1556, *Omnia opera*, Bâle, 4 vol., réimpr. Farnborough, 1969.
- Budé, G., 2008, *Summaire et Epitome du livre de Asse*, éd. M.-M. de La Garanderie et L.-A. Sanchi, Paris.
- Budé, G., 2018, *De Asse et partibus eius / L'As et ses fractions*, livres I-III, éd. L.-A. Sanchi, Genève.
- Delaruelle, L., 1907, *Guillaume Budé. Les origines, les débuts, les idées maîtresses*, Paris, réimpr. Genève, 2012.
- Godefroy, G., 1997, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François Ier*, Genève.
- La Garanderie, M.-M. de, 1995, *Christianisme et lettres profanes. Essai sur l'humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume Budé*, Paris (1^{re} éd. : Lille, 1976).
- La Garanderie, M.-M. de, 2010, *Guillaume Budé, philosophe de la culture*, Paris.
- Politien, J. (1555), *Dialogorum de linguæ Gallicæ origine eiusque cum Græca cognatione libri quatuor*, Paris.
- Sanchi, L.-A., 2003, Guillaume Budé et ses devanciers italiens : à propos des « Commentaires de la littérature grecque », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 65, p. 641-653.
- Sanchi, L.-A., 2006, *Les « Commentaires de la langue grecque » de G. Budé. L'oeuvre, ses sources, sa préparation*, Genève.
- Sanchi, L.-A., 2014, Per la ricezione di Poliziano in Francia : spunti dall'opera erudita di Guillaume Budé, *Archivum Mentis*, 3, p. 233-246.
- Sanchi, L.-A., 2018a, Guillaume Budé héritier de Politien, *Camencæ* (revue disponible en ligne), 22, 1-8
22 Budé, 2008.
- Les étymologies grecques de Guillaume Budé 169
- Sanchi, L.-A., 2018b, La bibliothèque de Guillaume Budé, *Arts et Savoirs* (revue disponible en ligne), 10, p. 1-23.
- Sanchi, L.-A., 2020, Guillaume Budé's Greek *manifesto*. The introductory epistles of the *Commentarii linguæ graecae*, *Commentationes Humanarum Litterarum*, 138, p. 45-59
- Tery, G., 1529, *Le Champ fleury*, Paris (consultable sur le site Gallica).
- 170 Luigi-Alberto Sanchi